



Cofinancé par
l'Union européenne



Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

10, route de Técou

81600 TECOU

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gailiac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché : Travaux pour l'aménagement des espaces publics de l'îlot du Gouch à Graulhet

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Selon les lots, marché ordinaire ou à tranches

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution : îlot du Gouch à Graulhet

Code NUTS : FRJ27

lot n°1 : CPV principal : 32400000 Réseaux

34928471 Matériel de signalisation

34992300 Indicateurs de rues

34928400 Mobilier urbain

lot n°2 : CPV principal : 45112710-5 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

lot n°3 : CPV principal : 44316510-6 Ferronnerie

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires. Les prix sont fermes et actualisables.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 VRD, signalisation et mobilier

Les prestations font l'objet de 2 tranches :

Tranche ferme : Travaux place Masséna compris amorces rue du Four et rue Lamartine, quai Marcelin Berthelot, place du Gouch, rue Pannessac (de place du Gouch à rue Lamartine)

Tranche optionnelle n°1 : Angle rue Pannessac et rue Lamartine (cf plan CCTP 00)

Lot n°2 Espaces verts

Lot n°3 Ferronnerie

Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Concernant le lot n°1 VRD, signalisation et mobilier: Le marché a une durée prévisionnelle de 5 mois.

Concernant le lot n°2 Espaces verts: Le marché a une durée prévisionnelle de 2 mois.

Concernant le lot n°3 Ferronnerie: Le marché a une durée prévisionnelle de 3 mois.

Retenue de garantie :

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %. Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Avance :**Pour le lot n°1 :**

Pour la tranche ferme et la tranche optionnelle n°1 : L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant de la tranche. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives au marché :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Capacité économique et financière :

Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site obligatoire**Dates de visites proposées :**

- Le lundi 12 janvier 2026 de 14h à 16h
- Le vendredi 16 janvier 2026 de 10h à 12h
- Le lundi 19 janvier 2026 14h à 16h.

Conditions :

- De préférence sur rendez-vous
- Les entreprises se muniront du tampon entreprise.
- Fiche de visite remise à l'issue et jointe au dossier de l'offre.

Contact :

- Nom : M. BENYESSAAD Ali
- Tel : 06 74 54 39 89

Chaque concurrent devra joindre le récépissé de visite à son offre.

Critères d'attribution

Les critères sont différenciés par lots.

Concernant le lot n°1 VRD, signalisation et mobilier :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

- 1. Critère Prix des prestations** pondéré à 40 sur 100 points.
- 2. Critère Valeur technique** pondéré à 55 sur 100 points.
 - 2.1.** Sous-critère Pertinence du phasage précis pour le déroulement global du chantier avec prise en compte des contraintes spécifiques du site pondéré à 10 points sur 55 points.
 - 2.2.** Sous-critère Pertinence de la méthodologie de préparation du chantier pondéré à 10 points sur 55 points.
 - 2.3.** Sous-critère Pertinence de la méthodologie spécifique à la réalisation de la calade et des différents motifs de calade pondéré à 10 points sur 55 points.
 - 2.4.** Sous-critère Pertinence de la méthodologie spécifique à la réalisation de l'escalier pierre pondéré à 10 points sur 55 points.
 - 2.5** Sous-critère Pertinence de la méthodologie spécifique globale d'exécution pour la prise en compte des contraintes spécifiques du site pondéré à 10 points sur 55 points.
 - 2.6.** Sous-critère Cohérence des moyens humains et matériels dédiés au chantier (CV des intervenants du chantier avec expériences similaires, organigramme et matériels affectés au chantier) pondéré à 5 points sur 55 points.
- 3. Critère Pertinence de la démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation des prestations** pondéré à 5 sur 100 points.

Concernant le lot n°2 Espaces verts :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

- 1. Critère Prix des prestations** pondéré à 40 sur 100 points.
- 2. Critère Valeur technique** pondéré à 55 sur 100 points.
 - 2.1.** Sous-critère Niveau de compréhension des enjeux spécifiques du chantier (2 pages recto maximum pondéré) à 30 points sur 55 points.
 - 2.2.** Sous-critère Pertinence de la méthodologie de réalisation du chantier pondéré à 15 points sur 55 points.
 - 2.3.** Sous-critère Cohérence des moyens humains pour le chantier (CV des intervenants du chantier avec expériences similaires, organigramme propre au chantier) pondéré à 10 points sur 55 points.
- 3. Critère Pertinence de la démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation des prestations** pondéré à 5 points sur 100 points.

Concernant le lot n°3 Ferronnerie :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

- 1. Critère Prix** pondéré à 40 sur 100 points.
- 2. Critère Valeur technique** pondéré à 55 sur 100 points.
 - 2.1.** Sous-critère Pertinence de la méthodologie de réalisation en atelier et en chantier, dans laquelle par des photos et/ou du texte, l'entreprise montrera le caractère de « ferronnerie artisanal » du travail qu'elle propose avec un rendu intemporel attendu (assemblage, mode de travail...) pondéré à 40 points sur 55 points.
 - 2.2.** Sous-critère Cohérence des moyens humains pour le chantier et références similaires pondéré à 15 points sur 55 points.
- 3. Critère Pertinence de la démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation des prestations** pondéré à 5 points sur 100 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **26-01-PAT**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2026

Date limite de réception des offres : 02/02/2026 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France)
- Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr